

Moncef Ouannès*

*Les milices en Libye:
Obstacle majeur à la reconstruction de l'État*

Comment comprendre la situation de chaos qui domine la Libye? Comment peut-on expliquer l'émergence des milices libyennes armées et quels sont leurs rapports à un État libyen déjà très affaibli? Afin de répondre à ces deux questions, nous partirons de l'hypothèse que l'étude du rôle de ces milices formées essentiellement de troupes paramilitaires non professionnelles constitue une porte d'entrée judicieuse pour analyser la complexité de la Libye actuelle.

Diagnostic de la Libye actuelle: grille de lecture

Aujourd'hui, la Libye se présente comme un pays sans autorité, sans institutions, sans lois, sans services de sécurité, et surtout sans armée capable d'imposer la légitimité du pouvoir et de défendre l'autorité de l'État, d'autant plus qu'il s'agit d'une société plus proche de la culture de la tribu que de l'État au sens moderne du terme¹.

Les deux gouvernements qui existent actuellement (à Tripoli et à Tobrouk) ne disposent pas d'un pouvoir réel sur le pays du fait qu'ils sont isolés de la population, très concurrencés par les insurgés et les tribus, ce qui ne leur permet pas de contrôler le pays et d'imposer leur autorité dans un pays habitué à la centralisation politique et au pouvoir personnel et autoritaire du «Guide».

* Professeur de sociologie à l'Université de Tunis. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages notamment *Militaires, élites et modernisation dans la Libye contemporaine* (2009) et *Révolution et reconstruction en Libye* (2014).

¹ M. OUANNÈS, *Militaires, élites et modernisation dans la Libye contemporaine*, L'Harmattan, Paris 2009, pp. 93-96.

Imaginez donc plus de 70.000 miliciens qui sont pour 95 % d'entre eux sans salaire, sans rentes, sans statut, sans travail fixe, sans capacité de dépense et sans avenir depuis le 17 février 2011. De ce fait, l'un des problèmes majeurs de la Libye est l'incapacité des deux gouvernements libyens rivaux à pouvoir intégrer les milices au sein de la nouvelle armée et de la police². Mais malgré leur précarité, leur pauvreté et leur impécuniosité, ces milices résistent à l'intégration dans l'armée et dans les appareils de la sécurité, détiennent dans des prisons secrètes plus de 60.000 Libyens soupçonnés d'avoir appuyé l'ancien régime et leurs membres préfèrent trouver un poste dans la fonction publique, déjà saturée de 1,4 million de fonctionnaires, situation souvent critiquée par la Banque mondiale depuis 1998.

Les deux gouvernements libyens sont assaillis de revendications de toutes parts et n'arrivent pas à trouver le financement nécessaire, et pour cause: les avoirs de la Libye ne sont pas encore débloqués, alors que, en devises, ils sont évalués à 153 milliards de dollars. Certains spécialistes parlent même de centaines de milliard³, mais cette évaluation invérifiable paraît peu probante.

À l'opposé de toute prévision sérieuse, la guerre civile a aiguisé l'appétit du commerce frontalier des armes, commerce qui se révèle juteux dans la mesure où une kalachnikov se vend à 500 dollars, selon des témoignages crédibles.

Or, on sait bien, dans la sociologie des mobilités géographiques⁴ et dans la géostratégie, que l'émigration clandestine est un phénomène complexe et varié. En effet, les géographies non contrôlées favorisent toutes formes de contrebande, allant de la drogue, de la circulation des armes jusqu'au commerce informel. Il s'agit d'une source d'instabilité géostratégique qui touche non seulement la Libye, mais qui commence déjà à déstabiliser les voisins les plus proches: la Tunisie, l'Égypte, l'Algérie, le Niger, le Tchad et le Soudan, et même le reste des pays de l'Afrique subsaharienne, bien que la rive Nord de la Méditerranée soit encore épargnée.

Ainsi, la déliquescence des appareils étatiques, la faible légitimité et représentativité du Congrès national général (CNG, parlement sortant élu le 6 juillet 2012, dominé par les islamistes, basé à Tripoli; il se substitue au Congrès national de Transition – CNT – créé à la faveur de la révolte libyenne le 27 février 2011 et dont le siège est aujourd'hui à Tobrouk) et

² Même leur intégration est considérée par les spécialistes comme une menace pour le fonctionnement des structures militaires et sécuritaires parce que leur appartenance est strictement tribale et non nationale. Dans la réalité, le pouvoir réel appartient aux milices. Un constat confirmé par les insurgés eux-mêmes dans les entretiens réalisés avec eux.

³ «Al-Quds Al-Arabi», n. 7047, 11 févr. 2012, p. 1.

⁴ J.-P. SAEZ, *Identités, cultures et territoires*, Desclée de Brouwer, Paris 1995, pp. 145-147.

l'omniprésence des milices armées ne font qu'encourager les groupuscules radicaux et 'mafieux' à chercher à s'approvisionner en armes libyennes dans un environnement instable par nature et miné par les conflits politiques et ethniques. Cet «empire du vide»⁵ constitue un terrain favorable à toute forme de commerce illicite, de la drogue, des armes, ainsi qu'à l'émigration clandestine. Mais ce sur quoi il faut insister, c'est à quel point la prolifération des armes constitue une véritable menace pour la démocratie libyenne naissante. Ces armes 'errantes' accentuent la fragilité des États postcoloniaux, créent des conditions politiques catastrophiques, propagent le chaos prémédité et provoquent, au terme du processus de déstabilisation, l'effondrement de l'État et l'implosion des sociétés pluriethniques, comme l'atteste l'évolution récente du Mali.

Quelles sont donc les destinations préférées des armes émigrantes? Et quelles sont les parties bénéficiaires de ces armes orphelines pillées par les milices parce qu'elles ne sont pas réclamées par les structures compétentes de l'État? Ces fabuleuses quantités d'armes émigrantes constituent des enjeux commerciaux avec la Tunisie et l'Égypte, parce que les contrebandiers des frontières essayent, lorsque l'occasion s'y prête, d'acheminer des quantités limitées pour les vendre. Cependant, les quantités les plus importantes sont acheminées vers l'Algérie, pour appuyer Al-Qaïda, d'autant qu'il existe des connivences idéologiques et religieuses entre les islamistes radicaux et les djihadistes libyens d'un côté, et ceux de l'Algérie de l'autre. Ainsi les autorités algériennes ont découvert entre mars et décembre 2011 des dizaines de réseaux formés de plus de 87 personnes qui tentaient d'acheminer des armes pour Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), l'un des principaux gagnants de la révolte libyenne armée, qui a su se procurer des armes sophistiquées. Mais d'autres quantités non moins importantes sont vendues à la 'mafia' africaine subsaharienne spécialisée dans le trafic d'armes et chargée de les acheminer au nord du Mali où se trouve la nouvelle capitale politique, aussi bien pour Al-Qaïda que pour la rébellion touarègue qui revendique l'autonomie. Il ne faut surtout pas oublier la forte demande d'armes provoquée par les diverses insurrections des Touaregs nigériens et maliens contre les pouvoirs centraux durant les

⁵ Dans un entretien à caractère scientifique, l'ancien secrétaire général du Parti socialiste destourien (PSD) et ancien ministre fort de Bourguiba, Mohamed Sayyah, m'a affirmé avoir été dépêché en 1968 par Bourguiba pour convaincre le roi Idriss El-Senoussi de la nécessité de meubler «ce grand désert» par la création d'un parti politique, d'un syndicat pour ouvriers et par des associations. Le roi s'est contenté, selon le ministre, d'écouter ses propos sans aucune réaction (l'entretien a été réalisé à Tunis le 10 mars 2002).

années 1980-1990⁶.

Ces combattants lourdement armés réclament le droit à un statut professionnel, à un salaire fixe et à des garanties après tant de sacrifices consentis pour faire aboutir la révolte. Face à cette demande, les nouvelles autorités sont apparemment incapables de trouver une solution répondant à leurs attentes: le pays ne parvient pas à se procurer les moyens financiers nécessaires pour payer les insurgés. Les autorités n'arrivent pas non plus à payer les salaires des fonctionnaires et de plus de 300.000 membres de l'ancienne armée régulière et des divers services de sécurité qui n'ont pas été payés depuis neuf mois.

La Libye n'est pas uniquement gangrenée par la haine entre tribus, par le désir de revanche entre Libyens et par l'indiscipline des milices qui détiennent le pouvoir réel dans le pays, mais elle est surtout minée par la corruption; encore plus endémique et féroce qu'elle ne l'était sous l'ancien régime, provoquée par le sentiment d'insécurité dans la population, ce qui pousse les tribus à acheter le maximum d'armes pour imposer le respect, d'une part, forcer un certain équilibre de la terreur et protéger leurs territoires, leurs femmes et leurs enfants, d'autre part. Cette corruption généralisée bloque le retour de l'État, la stabilité géopolitique du pays et surtout la démilitarisation des groupes armés, ainsi que la reconstruction de l'armée et des services de sécurité.

Malgré les réserves en devises déposées dans les banques internationales et malgré une rente pétrolière évaluée à 4 milliards de dollars par mois, le gouvernement d'El-Kib est incapable de rétribuer les fonctionnaires, d'où le recours à la vente des grosses entreprises industrielles publiques. Une telle situation paradoxale doit nous inciter à rechercher les raisons profondes de cette crise. La dernière déclaration de presse de l'ancien ministre libyen des Finances, Hassen Zighlam, peut apporter, semble-t-il, une réponse convaincante à notre question quand il déclare que «ce n'est pas un honneur pour moi d'être *ministre des Finances*, c'est plutôt une trahison de la Libye lorsque je vois les vastes opérations de vol quotidien des richesses libyennes. Les avoirs libyens débloqués rentrent et repartent vers l'extérieur par les voies terrestre et maritime»⁷. Cette déclaration prouve, indiscutablement, l'existence d'une corruption endémique

⁶ H. BOUBAKRI, *Mobilité au passé et au présent au Sahara*, in P.-N. DENIEUIL et M. OUANNÈS (dir.), *Une histoire méconnue: les relations franco-libyennes au Fezzan de 1943 à 1956*, CERES/IRMC, Tunis 2012, p. 149.

⁷ Déclaration du ministre libyen des Finances à la presse nationale rapportée par le journal «Al-Quds Al-Arabi», n. 7045, 9 févr. 2012, p. 1. Cf. M. ALBICHARI, *Le cauchemar libyen*, Favre, Lausanne 2011, p. 116.

encouragée par la déliquescence de l'État et de ses appareils sécuritaires et surtout par la faiblesse politique du gouvernement. Or, le paradoxe socio-politique digne d'être analysé réside dans le fait que la révolte armée venue 'libérer' le pays de la corruption de l'ancien régime⁸ a produit, elle aussi, à son tour, de nouvelles formes de corruption peu connues auparavant. L'absence de l'État prépare le terrain à la corruption, comme le prouvent maints exemples. Réciproquement, ce mal endémique doit être montré du doigt comme étant la source de l'affaiblissement de l'État.

Il est paradoxal qu'un pays qui a consenti d'énormes sacrifices et a payé une facture très élevée pour s'affranchir de l'ancien régime procède ainsi à l'hypothèque d'un avenir sans garantie et retombe dans la corruption. Par souci d'objectivité, il faudrait mentionner à nouveau que la haine tribale est un phénomène historique très ancien, entretenu, activé et financé par l'ancien régime pour des raisons politiques.

La troisième forme d'instabilité est représentée par les islamistes libyens radicaux qui constituent aujourd'hui la force sociale et politique la mieux financée et la plus décidée à gouverner le pays et à le dominer pendant la prochaine décennie. Mais la mouvance islamiste libyenne est variée⁹ puisqu'elle est composée de plusieurs tendances¹⁰.

Cependant, dans la pratique, ces groupuscules surarmés ont procédé à des coupes draconiennes dans les fonctions de l'État, ont phagocyté ses structures juridiques et carcérales et ont confisqué son droit au monopole légitime de la violence, pour reprendre la caractérisation que fait Max Weber de l'État. Ils arrêtent les fidèles de Kadhafi, qu'ils interrogent et assassinent dans la rue sans avoir recours aux instances de l'État déjà quasi-inexistantes¹¹. Ils détiennent une dizaine de prisons secrètes à Tripoli où sont incarcérés les partisans de l'ancien régime. Les Conseils révolutionnaires locaux sans contrôle torturent eux aussi et répriment sans procès et sans jugement car ces milices ont bénéficié d'une immunité trompeuse par la loi n° 26 qui refusait de les punir.

⁸ Voir le témoignage d'A. CHELGHAM, *Des personnes proches de Kadhafi*, Dar Al-Ferjani, Dar Madariq, Tripoli 2012.

⁹ M. OUANNES, *Islamistes en Libye: itinéraires idéologiques et confrontations avec le pouvoir*, in *Les Mouvements sociaux en Tunisie et dans l'immigration*, in «Cahiers du CERES», série n. 6, Tunis 1996, pp. 251-261.

¹⁰ Y. SAWWANI, *La Libye: les défis de la transition démocratique*, in «Al-Moustaqbal Al-Arabi», n. 395, janv. 2012, pp. 9-48.

¹¹ Mustapha Abdeljelil affirme cette incapacité dans l'émission «Sans frontières» diffusée par Al-Jazira le 15 janvier 2012, où il déclare nettement ne pas être l'homme qu'il faut à la place qu'il faut et où il affirme surtout son désir impatient de quitter le plus vite possible le CNT, si ce n'était le devoir envers le pays, et le peuple.

La Libye vit actuellement une guerre entre quatre milices en rivalité; dans les diverses régions de la Libye à Misrata, à Ez-Zentene, à Tripoli et à Benghazi de Ghériane et du Conseil militaire de Tripoli. La force des milices s'alimente de la faiblesse du pouvoir central et de la déliquescence des structures étatiques. Face à une situation aussi instable et tendue, seul un pouvoir charismatique, fort et juste pourrait imposer l'autorité de l'État. Or, l'État est confronté à beaucoup de problèmes d'ordre politique. Pour mieux apprécier cette situation, il suffit de mentionner que Tripoli compte, à elle seule, plus de 124 Conseils militaires, ce qui montre les défis insurmontables que doivent affronter les nouvelles autorités face à la prolifération de structures anarchiques et désordonnées.

Ces milices suréquipées et surarmées ont accaparé l'appareil d'État libyen déjà fragile et peu légitime pour de multiples raisons. Le gouvernement issu des élections de juin 2012 saura-t-il intégrer ces groupuscules islamistes à la vie démocratique, les démilitariser et les convaincre de rejoindre les appareils militaires ou sécuritaires? Quel pourra être l'apport de ces islamistes radicaux à l'avenir de la Libye qui doit se consacrer dès aujourd'hui au chantier de sa reconstruction¹²? Ces milices ne constituent-elles pas une source d'instabilité géostratégique? Ce sont les djihadistes, les Frères musulmans, les wahhabites qui empêchent la dissolution des milices et leur démilitarisation parce qu'ils projettent l'islamisation de la société libyenne, d'une part, et la mise à l'écart des libéraux laïcs, de l'autre. Dès lors, quand bien même les milices seraient intégrées aux structures étatiques, elles risqueraient d'être utilisées par les islamistes contre leurs opposants.

Le paradoxe de la Libye

La Libye a besoin de façon urgente d'une autorité qui serait capable d'œuvrer ingénieusement pour la construction d'une culture d'État qui s'inscrive dans le corps et l'âme des Libyens, pour ne pas dire dans leur ADN. Elle doit procéder aussi à l'institutionnalisation de la vie politique et économique pour élaborer un modèle libyen de la bonne gouvernance en encourageant l'émergence d'une société civile, véritable levier de la démocratisation. Elle doit aussi élaborer sa propre stratégie en matière de développement humain et diversifier les activités économiques pour pouvoir trouver des alternatives au pétrole. Ces priorités montrent, encore une

¹² A.R. AL-MAHMOUDI, *La récolte de la révolte libyenne*, in «Al-Bayane», n. 295, févr. 2012 pp. 50-55.

fois, que le pays est confronté à une multitude de défis qui doivent être pris au sérieux pour préparer l'avenir. Or toutes ces priorités ne sont pas prises en considération¹³.

L'émigration clandestine des armes vers les pays voisins

Dans une déclaration à la presse internationale, le ministre libyen de la Défense, Oussama Jouili (l'un des chefs de la milice d'Ez-Zentene), affirme que la Libye détient le record international en matière de prolifération des armes¹⁴. Rien d'étrange dans cette déclaration quand on sait que l'ancien régime avait acheté, entre 1969 et 2010, des quantités fabuleuses d'armes capables d'équiper toutes les armées d'Afrique. Le pays est doté aussi de quantités d'armes chimiques évaluées à quelques tonnes, encore non sécurisées et qui peuvent tenter les pillards et la 'mafia' internationale des armes, une 'mafia' contiguë géographiquement à la Libye.

Ces quantités fabuleuses d'armes libyennes, généralement d'origine soviétique, entrent, en l'absence de l'État, dans une logique de transhumance ciblée et commanditée, rejoignent la clandestinité en prenant des destinations diverses et irriguent 14 pays en Afrique et en Asie. Rien qu'en regardant où sont localisés les entrepôts d'armes classiques pillés – principalement par les combattants de Misrata, d'Ez-Zentène et de Ghériane –, on peut mesurer le danger géostatégique que peuvent provoquer pour tout le Maghreb et l'Afrique ces armes errantes et orphelines.

Ce constat peut sembler difficile à croire, mais dans la réalité le nombre de milices qui contrôlent la Libye de bout en bout est évalué par des spécialistes à plus de 150 groupuscules, qui se disputent le pouvoir, et stockent les armes, surtout à Misrata, dans la région d'Ez-Zentene et même à Tripoli en prévision de «jours sombres», selon le dire des milices. Elles ne semblent pas être convaincues de la nécessité de réinventer l'État, de reconstruire l'armée et les structures sécuritaires et de participer surtout à la stabilisation du pays pour préparer un nouveau départ politique et démocratique.

Mais le plus grave dans la situation libyenne est l'existence de plusieurs

¹³ Le gouvernement d'El-Kib a réservé un budget 70 milliards de dollars pour la reconstruction. Le budget s'est évaporé sans qu'il y ait aucune réalisation. Le gouvernement Ali Zeydane avait un budget de 90 milliards de dollars et avait promis de construire 200.000 appartements jamais réalisés. La corruption tue l'État, phagocyte les institutions gouvernementales et fragilise le pays. On peut affirmer, sans exagération, que la Libye est aujourd'hui l'un des pays les plus corrompus de la planète.

¹⁴ «Al-Quds Al-Arabi», n. 7004, 20 déc. 2011, p. 7.

entrepôts et surtout de bunkers d'armes chimiques non neutralisées et non contrôlées convenablement. Il est vrai que les membres du gouvernement affirment, sans en apporter la preuve, que ces sites très dangereux sont strictement contrôlés par les forces américaines, mais cela n'a pas été encore vérifié. Si c'était le cas, une telle situation pourrait être interprétée comme une atteinte à la souveraineté du pays. Comment faire donc face à ces armes sophistiquées qui irriguent les nombreuses rébellions de l'Afrique subsaharienne, déjà dévastée par la pauvreté, la sécheresse, la précarité sociale et économique et surtout l'instabilité politique?

Or, l'instabilité et l'insécurité chroniques renforcent dans les groupes sociaux le besoin de protection, d'où le recours aux armes émigrantes et clandestines. C'est ce qui confirme notre première hypothèse selon laquelle l'instabilité est entretenue par les armes qui circulent et que face à l'insécurité, les populations se procurent toutes sortes d'armes et font surtout appel aux 'compétences' des diverses milices.

Quatre ans après l'intervention de l'OTAN, justifiée au motif d'éviter un massacre à Benghazi, cette immixtion dans les affaires libyennes a créé un monstre. La société libyenne a connu l'écroulement de l'ancien régime, la prolifération des armes légères, la dissémination des armes lourdes, l'usage de la violence généralisée, le fractionnement du pays en une multitude d'entités, de conseils locaux et surtout la destruction de son tissu social et tribal. Ce constat accablant sur le chaos social dans lequel est plongé la Libye devrait s'accompagner d'une prise de conscience de la reconfiguration des priorités: l'éradication de la violence et la démilitarisation des milices. Pourtant, les tenants de la solution militaire *stricto sensu* n'ont pas hésité à plonger le pays dans la guerre civile.

L'une des priorités les plus pressantes de la Libye dans cette phase de la reconstruction est de rétablir un ordre civil dans le pays en éradiquant la violence. La fragilité de l'État, la faiblesse des structures sécuritaires et militaires, la prolifération des armes ont créé un environnement favorable à la violence¹⁵, ont favorisé l'émergence de ce qu'on peut appeler une géopolitique du chaos généralisé, des conflits entre tribus, entre ethnies et entre régions, où l'on s'entretue aux armes lourdes pour le moindre différend. La profusion des armes irrigue la violence, facilite les actes de revanche, déstabilise, vu la faiblesse de l'État, la société, et encourage la rébellion sous toutes ses formes. Elle entretient l'intolérance et phagocyte les appareils gouvernementaux et leurs fonctions. La violence armée annule

¹⁵ PH. BRAUD, *La violence politique: repères et problèmes*, in «Culture et conflits», nn. 9-10, printemps-été 1993, p. 87.

l'État, prend sa place et s'arroge une liberté d'action illimitée par le biais des armes. Il suffit de décrypter la dernière déclaration du porte-parole de l'État-major libyen pour se rendre compte du rapport étroit entre armes et violence: «Une grande partie des engins militaires lourds, tels que les chars, les canons, les DCA, l'artillerie lourde, sont cachés par les Libyens dans les vergers, les plantations, dans les maisons et dans les grottes, et ils refusent de les remettre aux autorités. Ce qui est amusant, dans ce contexte, c'est que les jeunes Libyens (c'est-à-dire les milices) louent les DCA pour que les familles célèbrent les fêtes de mariage»¹⁶.

Ce qui a aggravé la situation post-révolte est le recours des tribus triomphantes, par fidélité à l'esprit tribal, à la formation de milices bien armées afin de s'assurer l'autoprotection, d'une part, et de prendre une revanche sur la ou les tribus adversaires, d'autre part. Ces milices, sans aucun contrôle, ne représentent que leurs tribus et n'obéissent pas au pouvoir en place parce qu'elles sont éparpillées géographiquement et concurrentielles politiquement, ce qui fait d'elles une source permanente de tensions et de conflits inter-tribaux.

Selon des informations empiriques crédibles, le nombre de brigades (*kata'ib*) formées par des miliciens a atteint au mois d'octobre 2012 plus de 300, parmi lesquelles Ez-Zentene, Misrata, Khoms, Benghazi, les «Partisans de la *Charia*», le «Bouclier de la Libye»¹⁷, les «Martyrs du 17 février» et les «Forces mobiles». Le jour de l'effondrement de l'ancien régime, il y avait 70.000 miliciens dont une petite partie a intégré les structures militaires et sécuritaires. Aujourd'hui, ces miliciens dépassent le nombre de 350.000 personnes qui puisent depuis 2012 dans le budget de l'État. Nombre d'entre eux n'ont jamais porté les armes ni participé à la révolte. Mais l'appartenance à une milice leur fournit une certaine immunité contre l'imprévu ainsi que l'obtention de privilèges¹⁸. D'ailleurs, le CNT avait protégé les miliciens contre toute poursuite juridique. Pour mieux expliciter ce phénomène assez complexe, nous pouvons nous référer au cas de Misrata. Cette ville balnéaire et célèbre pour son commerce dispose, aujourd'hui, d'une certaine autonomie financière entretenue par un certain nombre d'hommes d'affaires, par une indépendance politique par rapport au «pouvoir central» et surtout par une milice de plus de 6.000 hommes surarmés par le Qatar. Tous ces éléments réunis par l'histoire et

¹⁶ La fête du mariage en Libye tourne encore autour de la virginité qui est célébrée le jour du mariage par des coups de feu en signe de confiance adressée à toute la communauté avoisinante.

¹⁷ Informations recueillies d'une façon empirique.

¹⁸ Le quota d'inscriptions dans les universités égyptiennes et tunisiennes a été partagé entre les éléments relevant des ministères de la Défense et de l'Intérieur.

par la révolte et juxtaposés délibérément ont fait aujourd'hui de Misrata un mini-État¹⁹ qui dispose de son propre drapeau et entretient des relations politiques et surtout commerciales avec le monde extérieur et en l'occurrence avec la Turquie. Misrata, selon des sources militaires et civiles concordantes et crédibles, avait récupéré plus de 70% des armes de l'ancien régime.

Il est vrai que les milices procurent aux tribus et aux régions un repli protecteur, une certaine sécurité compte tenu des quantités d'armes stockées, mais elles finissent, au bout du compte, par phagocyter un État déjà faible et par détruire sa légitimité pour aboutir à une situation de non-État.

Ces milices, même si on cherche à les intégrer aux structures militaires et sécuritaires, restent fidèles, il faut le souligner, à leur tribu, à leurs villages et à leurs appartenances primaires. Les chefs des milices ont pris part aux instances de dialogue pour pouvoir continuer la guerre sans avoir ce que Merleau-Ponty appelait la philosophie de volonté. Pour elles, c'était juste une façon de dire qu'elles avaient accepté le dialogue, mais en vain, sans aboutir à des résultats concrets.

Pendant, au-delà de l'histoire des milices, des stocks d'armes et de la concurrence entre tribus, une question fondamentale n'a pas été encore analysée: comment comprendre le fait que malgré tous ces moyens d'auto-sécurisation, les tribus insurgées vivent un tel manque de confiance en soi et ressentent encore un fort sentiment de viol au sens physique mais aussi symbolique?

Pour mieux comprendre ce phénomène de 'milicisation' de la société, il faudrait revenir à l'histoire politique immédiate de la Libye. L'ancien régime, fin connaisseur de la société et de ses alliances tribales, permettait aux milices de contrôler les frontières dans les zones frontalières avec le Tchad et le Niger. Il s'agissait d'une forme de délégation du pouvoir aux milices toubbous et surtout touarègues. Cette délégation du pouvoir montre que Kadhafi avait des relations personnelles avec les chefs des tribus, lui qui savait récompenser et châtier, user à la fois de l'argent et de la peur, de la carotte et du bâton.

Ce qui s'est passé au cours la révolte de 2011 était tout à fait différent. Dès les premiers mois de l'insurrection, deux visions antagonistes la dominaient. La première, représentée essentiellement par le général Abdelfattah Younès Abidi et même par certains membres du CNT, refusait l'idée d'une 'milicisation' de l'insurrection et insistait sur le fait que toute forme de résistance à l'ancien régime devait intégrer «l'armée de libération». La seconde vision, représentée par plusieurs groupuscules et défendue par

¹⁹ OUANNÈS, *Militaires, élites et modernisation*, cit., voir p. 298.

Mustapha Abdeljelil, président du CNT, et indirectement par le Qatar et la Turquie, permettait à tous les acteurs politiques et idéologiques d'organiser leur résistance. L'assassinat d'Abdelfattah Younès le 28 juillet 2011 à Ajdabya par un groupe de miliciens appartenant à Al-Qaïda a permis le triomphe de la seconde vision et la mainmise totale des islamistes radicaux sur la révolte et même sur toute la phase post-révolte.

De là, nous pouvons aboutir à l'idée que cette 'milicisation' était préméditée et programmée d'avance et s'inscrivait sciemment dans le cadre des conflits régionaux. Mais cette vision a été lourde de conséquence aussi bien pour la Libye que pour ses voisins arabes et africains.

Aujourd'hui ces milices sont appuyées, entraînées et financées par le Qatar, la Turquie, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, ce qui rend la solution de la crise politique libyenne plus complexe. C'est pour cette raison, nous semble-t-il, que le pessimisme de Mahmoud Jibril doit être pris au sérieux: la Libye d'aujourd'hui est menacée non seulement par une implosion en quatre régions, par les milices dominantes, mais surtout par une véritable guerre civile. Les milices libyennes peuvent être réparties *grosso modo* en quatre catégories complètement opposées:

- les milices 'mafieuses' qui s'impliquent dans le commerce des armes, de la drogue, de la traite des Blanches et dans l'immigration clandestine: conduites soit par des criminels soit par des contrebandiers, elles pillent les banques, interceptent les fourgons de transport de fonds, assassinent au profit des milices idéologiques et participent à toutes sortes d'actions douteuses;
- les milices idéologiques formées par des islamistes, des djihadistes, des wahhabites et des membres d'Al-Qaïda, qui prétendent que leur objectif est d'appliquer la *charia* islamique;
- les milices localistes qui se sont autoproclamées gardiennes de leurs localités, de leurs villages et surtout de leurs tribus en prétendant en garantir la sécurité²⁰;
- enfin, ce qu'on peut appeler une ou des milices occultes, qui ne sont pas encore identifiées d'une façon précise, mais qui sont accusées de s'impliquer dans la criminalité politique et surtout dans les assassinats criminels. Cette milice occulte et silencieuse semble appartenir aux anciennes structures de sécurité et d'espionnage dépendantes de l'ancien régime. Bien implantée dans les télécommunications, elle s'est chargée d'éliminer les anciens officiers de l'armée et de la police qui se sont insurgés et qui ont rejoint la

²⁰ Informations recueillies dans un entretien avec le chercheur (À.B.D.) le 13.01.2013.

révolte à partir du 17 février 2011. Les personnes ciblées ont été suivies pendant des semaines et elles étaient même sous écoute téléphonique.

Ces milices opaques et occultes répercutent le chaos, propagent la violence politique, diffusent l'instabilité et prennent leur revanche sur tous ceux qui ont trahi le «Guide», ce qui montre bien qu'il s'agit d'une milice politisée, la preuve en étant que pas moins de 1500 officiers de police et d'armée et de militants de l'opposition ont été tués à Benghazi.

Les armes non contrôlées émigrent, elles aussi, comme les hommes et s'impliquent dans la contrebande frontalière ou se mettent au service de la violence politique et du terrorisme, ou encore approvisionnent les 'mafias' transfrontalières, d'autant plus que la Libye est dotée d'une longue tradition historique dans le commerce frontalier, dans la pratique de la contrebande et dans l'émigration irrégulière de populations²¹, surtout qu'elle a connu des décennies de pauvreté et de famines.

Lorsque l'État est fragile, et que le contrôle politico-idéologique est faible ou inexistant, les armes voyagent. Les Touaregs et les Toubbous répartis sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne achètent les armes et les revendent à Al-Qaïda ou les mettent tout simplement à la disposition de la 'mafia' subsaharienne et des rebellions au Niger, au Tchad, au Soudan et au Mali qui représente le contrecoup de la situation en Libye.

Ainsi, les miliciens confisquent les fonctions de l'État, d'autant qu'ils disposent d'énormes quantités d'armes prises dans les casernes et dans les entrepôts de l'ancienne armée régulière. Il faut rappeler que la France et le Qatar avaient injecté aussi des milliers d'armes sophistiquées dans la zone de Djebel Nefousa sans prendre en considération qu'il s'agit d'une zone sensible sur le plan ethnique et culturel et sans tenir compte du fait qu'elle est voisine de la Tunisie et de l'Algérie. Il faut rappeler ici que cette zone est habitée par des Amazighs et des Ibadites qui se sont vu interdire pendant 42 ans, à cause d'une politique d'arabisation intransigeante, de faire valoir leur culture de base, leur foi religieuse, de défendre leur identité et de mettre en œuvre leurs droits culturels et linguistiques les plus élémentaires.

Or, selon la science de la stratégie, les armes non contrôlées ne peuvent qu'être utilisées abusivement ou commercialisées chez le voisin le plus contigu, d'autant plus que les milices ne disposaient ni de salaires ni de rentes. Cette instabilité multiforme constitue une conséquence collatérale

²¹ BOUBAKRI, *Mobilité au passé et au présent au Sahara*, cit., voir p. 149. V. STAUB, *La Libye et les migrations subsahariennes*, L'Harmattan, Paris 2006, pp. 63-83; O. PLIEZ, *La nouvelle Libye, sociétés, espaces et géopolitique historique au lendemain de l'embargo*, Karthala-Iremam, Paris-Aix-en-Provence 2004.

des armes libyennes non contrôlées par les autorités en place. Toute instabilité stratégique peut avoir des conséquences proches et lointaines sur les voisins de la Libye étant donné que l'instabilité s'exporte facilement d'un pays à l'autre. Ainsi tout le sud de la Libye, le Fezzan, est dominé par les réseaux mafieux constitués de Toubbous et de Touaregs qui s'adonnent au trafic d'armes et y entretiennent l'immigration clandestine.

Au regard de tous ces facteurs de risque pour l'État libyen, la révolte du 17 février imposait la nécessité de revoir radicalement la politique de développement économique et social, de chercher à réconcilier le Libyen avec le travail et de reconstruire une société inscrite dans la logique de la rente attractive assise sur la production, reconsidérée avec faveur. Il y avait là l'exigence d'un changement radical des structures mentales, de la culture dominante et des normes en vigueur, et la nécessité profonde de revaloriser la valeur travail et l'intérêt pour la production.

Il apparaît en tout cas comme un constat, au vu de l'expérience des quarante dernières années, que la Libye avait besoin d'une réelle modernisation politique et sociale et d'une intégration rationnelle de l'élite dans le processus du développement. Car développer une société ne relève pas uniquement du domaine de la politique, mais avant tout d'une refonte culturelle et d'une réconciliation du pays avec son passé, fait de sacrifices et de labeur; seule la modernisation rationnelle réussie aurait préparé le pays à la phase post-pétrole qui s'annonçait. Beaucoup de choses restaient à faire surtout dans le domaine de la socialisation collective²², de l'apprentissage de la culture de l'effort, de l'imagination politique et sociale et surtout de la reconstruction à tous les niveaux. L'un des défis de la Libye est d'entreprendre une véritable révolution contre la paresse et le moindre effort pour pouvoir repartir.

Il est vrai que beaucoup d'occasions ont été ratées, mais aussi que les chances de la Libye ne sont pas épuisées, qu'elle dispose encore des ressources humaines et énergétiques précieuses pour l'avenir du pays.

Partant de là, nous pouvons conclure que c'est une nouvelle société qu'il faudrait construire, meublée surtout par ses ressources humaines, par ce que Pierre Bourdieu appelle le «capital social», parce que la priorité la plus urgente pour la Libye actuelle est de savoir comment elle pourrait constituer une société d'acteurs et non de sujets, de transparence et non d'opacité, de bonne gouvernance et non d'autoritarisme, une société capable de construire la Libye nouvelle car tout a été fait pendant plusieurs décennies pour décourager l'effort et la création.

²² OUANNES, *Militaires, élites et modernisation dans la Libye contemporaine*, cit., voir p. 386.

Il est urgent donc que la Libye réfléchisse à une stratégie collective pour passer à la phase de l'après-pétrole, c'est-à-dire le passage d'une société de rente à une société de production. Nul n'ignore que l'économie libyenne dépend à 98% des revenus des hydrocarbures, ce qui constitue un handicap économique majeur. Ce constat impose la stratégie de diversifier les revenus économiques et les ressources budgétaires, de renforcer l'agriculture qui reste encore en deçà de son potentiel, et ce, afin de réaliser les conditions de la sécurité alimentaire.

La priorité de la construction d'un État fort et légitime

La nécessité de créer un État fort et représentatif de l'ensemble de la géographie libyenne s'impose de plus en plus comme une priorité absolue. Le CNT, qui a géré la phase transitoire, était peu légitime et coupé de la société. Or, la reconstruction d'un pays ruiné matériellement et gangrené par les haines tribales et régionales exige comme condition *sine qua non* un État fort qui détienne le monopole de la force légitime. La complexité de la réalité libyenne exige, inévitablement, un État légitime pour lutter contre le projet de fédéralisme à visée séparatiste.

Il est clair que la tendance au fédéralisme touchant la Cyrénaïque, malgré toutes les garanties proclamées, cherche essentiellement l'indépendance de la région qui veut s'assurer le monopole du pétrole et du gaz produits en grandes quantités par l'Est libyen²³. Cette semi-autonomie ne risquerait-elle pas de provoquer l'implosion de la Libye en quatre régions: la Cyrénaïque, le Fezzan, la Tripolitaine et le Djebel Nefousa, lequel est à dominante berbère et ibadite, ce qui renforce la tendance séparatiste? Pour mieux maîtriser l'avenir politique de la Libye, éviter l'imprévu et surtout le séparatisme qui commence à émerger et à prendre de l'ampleur²⁴, le pays a absolument besoin d'un État national, légitime, représentatif et rassembleur des diverses composantes politiques, sociales, tribales, économiques et ethniques. Pour réaliser ce but cher aux Libyens, il est indispensable de réinventer l'État en Libye, de l'inscrire dans l'imaginaire collectif, de le doter de la légitimité suffisante propre à le faire s'imposer, de préserver l'unité géographique et politique et de regrouper les citoyens autour d'une

²³ Les déclarations de Fethi Ben Khélifa à la presse internationale confirment la tendance à l'autonomie de la région du Djebel Nefousa par rapport à l'ensemble de la Libye.

²⁴ Un parti séparatiste et fédéral a été créé à Benghazi pour concrétiser le projet de fédéralisation de la Libye défendu par une partie des habitants de la Cyrénaïque et surtout par son élite encore fidèle à la monarchie libyenne.

centralité, d'une même âme collective et d'une même identité fédératrice des énergies et des volontés libyennes. Ce dont le pays a besoin, c'est surtout d'un État construit par l'intelligence libyenne et reflétant la nouvelle conscience politique dans cette phase post-Kadhafi.

Dans sa configuration moderne, l'État est le passage d'une domination patrimoniale largement éclatée caractéristique de sa forme médiévale, à un pouvoir fort et centralisé, évolution brillamment synthétisée par Norbert Elias dans *La dynamique de l'Occident*. D'après cet auteur, la genèse de l'État moderne peut être comprise comme la compétition de plusieurs prétendants pour l'hégémonie dans un espace bien déterminé²⁵, ou encore comme l'accumulation des moyens de domination par le biais du monopole fiscal qui permet au souverain de rétribuer ses sujets et par celui de la violence légitime qui confère au souverain l'exclusivité de l'emploi de la force militaire et des moyens de coercition politique et physique. Dans le même sens, Max Weber définit l'État moderne comme «un groupement de domination de caractère institutionnel qui a cherché à monopoliser, dans les limites d'un territoire, la violence physique légitime comme moyen de domination»²⁶. En vertu de tous ces éléments, la dynamique de l'Occident aboutit à une «centralisation gouvernementale et administrative singulièrement forte»²⁷. Appuyé sur la force militaire, la centralisation bureaucratique et le monopole de la violence légitime, «l'État renforce son emprise sur la société, et unifie progressivement le territoire»²⁸. C'est ainsi qu'en Europe l'État s'est affirmé peu à peu en éliminant progressivement les autres formes d'organisation politique telles que les cités-États, malgré l'importance des résistances à la modernisation de la société traditionnelle politique, qu'il arriva finalement à maîtriser, qu'elles fussent sociales, religieuses ou économiques.

L'État libyen et ses divers stades d'évolution

Nous avons pu produire ce constat à partir d'une série de lectures et de témoignages qui nous ont été donnés par des combattants, des membres des unités de l'ancien régime, des chercheurs, des universitaires et des citoyens libyens qui se sont déplacés en Tunisie et en France, confirmant ainsi la situation d'instabilité, de fragilisation du tissu social, de déstructuration sociétale et d'apparition d'acteurs hyper-armés capables, par le biais

²⁵ N. ELIAS, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris 1975, pp. 35-45.

²⁶ M. WEBER, *Le savant et le politique*, Plon, Paris 1959, pp. 119-120.

²⁷ Y. DÉLOYE, *Sociologie historique du politique*, La Découverte, Paris 1996, p. 39.

²⁸ *Ibid.*, p. 45.

des armes, de bloquer l'action étatique. La fragilité est provoquée aussi par l'émergence d'îlots d'autorité s'appuyant sur des bases tribales, régionales et localistes. L'environnement vulnérable se traduit surtout par l'effondrement des services étatiques de contrôle et la libre circulation de tous les trafics, et surtout celui des armes, conduits par les réseaux 'mafieux' protégés par des seigneurs de guerre appuyés et protégés par leurs régions et leurs tribus. Tous ces symptômes de décomposition de l'État sont aisément repérables en Libye, ce qui prouve une fois de plus que la situation est hypercomplexe²⁹. L'État, qui héritait déjà depuis son apparition récente d'une longue histoire politique de fragilisation et de concurrence provenant du leadership tribal et des notables, est durement concurrencé par les seigneurs de la guerre à Misrata, à Ez-Zentène, à Benghazi, à Ghérianne et à Tripoli, mais aussi par la 'dictature' des milices et la prolifération des armes non contrôlées. Affaibli par cet héritage, l'État libyen se présente aujourd'hui sans solidité structurelle, sans force étatique, sans capacité réelle d'assumer ses fonctions régaliennes – assurer la sécurité, garantir la souveraineté, défendre les frontières –, sans parler de lutter contre la pauvreté, de mettre en œuvre le développement, d'assurer la protection sociale, de lutter contre les exclusions de toutes sortes et de bien répartir la richesse³⁰.

Ce sombre tableau ne s'applique pas seulement à la Libye, mais aussi à d'autres pays comme le Mali, le Tchad, le Niger et le Soudan, qui ont des difficultés structurelles insurmontables pour étendre leur autorité sur l'ensemble de leur territoire³¹ et pour imposer leur représentativité.

Cette fragilité excessive dure depuis quatre ans et risque de se perpétuer pendant les prochaines années entraînant ainsi des situations de dysfonctionnement, d'instabilité, de faiblesse endémique³². Or, il faut souligner que l'État fragile en Libye ne constitue pas qu'un danger pour ce pays, mais aussi pour son environnement régional (la Tunisie, l'Égypte, le Tchad, le Niger et l'Algérie) et provoque une fragilisation d'une bonne partie de l'Afrique subsaharienne déjà fragilisée par AQMI qui dominait tout le nord du Mali (2 millions de kilomètres carrés soit 66% de l'ensemble du territoire).

²⁹ Le brillant diagnostic construit par le géographe J.M. DIAMOND dans son livre: *Effondrement: comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, Paris 2008, s'applique en partie à la Libye post-révolte.

³⁰ R. CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Fayard, Paris 1995.

³¹ W. ZARTMAN, *L'effondrement de l'État. Désintégration du pouvoir légitime*, Nouveaux horizons, Paris 1997, cité par F. GAULME, «États faillis», «États fragiles»: concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale, in «Politique étrangère», févr. 2011, pp. 17-29, voir pp. 22-23.

³² F. GAULME, *ibid.*, p. 23.

La faiblesse continue des structures étatiques, l'instabilité politique et sécuritaire, la dictature des seigneurs des milices et la revanche entre tribus peuvent constituer les éléments d'une quadrature irréfragable. Ces éléments réunis et se renforçant mutuellement peuvent aisément transformer l'État fragile en Libye en un État failli (*failed state*) et effondré comme c'est le cas de la Somalie. Si la stabilité politique et sécuritaire n'est pas garantie d'urgence, l'État fragile risque de ne pas pouvoir garantir le contrôle de larges parties du territoire, et d'exporter vers d'autres pays ce syndrome de crises et de déficiences structurelles, d'autant plus que les frontières avec les pays subsahariens sont poreuses et perméables.

Un État failli peut être défini comme étant un État qui se trouve dans l'incapacité réelle de pouvoir assumer ses fonctions les plus élémentaires³³. C'est un État qui vit une crise profonde qui l'empêche même de veiller à la sécurité de sa population et se trouve, de fait, incapable de pouvoir utiliser la violence légitime³⁴. Ainsi on peut dire que la crise de l'État failli est beaucoup plus grave et aiguë que celle de l'État fragile qui arrive, malgré sa vulnérabilité, à résister à certains chocs: rébellion armée, dissidence ou coup d'État³⁵. Il suffit de citer ici le cas du Mali qui a résisté à l'effondrement malgré le coup d'État militaire et la rébellion qui dure déjà depuis plus d'une décennie.

Partant de là, nous pouvons progresser davantage dans la définition pour dire que l'État failli est incapable même de garantir la sécurité, la souveraineté et l'identité du pays. Un tel État peut transformer le pays en un lieu refuge pour les réseaux de trafic d'armes, de drogue et surtout d'immigration clandestine, et pour cette raison, il déborde sur ses voisins les plus proches et peut même constituer une menace sérieuse pour eux, comme le démontre le cas de la Somalie qui constitue aujourd'hui une situation explosive et dangereuse pour toute l'Afrique subsaharienne³⁶. En un mot, c'est un État qui a un déficit de souveraineté ou qui en est carrément dépourvu³⁷.

D'ailleurs, la Libye offre aujourd'hui un cas d'école de l'instabilité politique et sécuritaire produite par le mélange des milices indisciplinées et des armes incontrôlées ouvrant ainsi les portes à tous les dangers. Cette crise est renforcée par l'absence d'élites représentatives et mobilisatrices. Une telle situation exige d'urgence aussi une reconstruction en profondeur des

³³ *Ibid.*, p. 22.

³⁴ *Ibid.*, p. 22.

³⁵ Nous faisons allusion au coup d'État qui s'est produit au Mali au mois de mars 2012 et qui a mis fin au régime d'Amadou Toumani Touré.

³⁶ J.-B. VÉRON, *La Somalie: cas d'école des États dits faillis*, in «Politique étrangère», févr. 2011, pp. 46-53.

³⁷ *Ibid.*, pp. 46-53.

institutions régaliennes, des politiques économiques, sociales et sécuritaires du pays et une modernisation de l'administration ainsi qu'une réhabilitation du fonctionnaire libyen.

Pour être plus précis, on peut dire qu'il incombe à tous les Libyens, citoyens, politiciens, élites et militants de la société civile de remobiliser toutes les ressources, les compétences et le savoir-faire pour réinventer collectivement l'État et son corollaire, la citoyenneté. En effet, la citoyenneté n'est pas qu'une appartenance, elle est aussi le droit à la dignité, à la famille, au travail, au logement, au salaire et surtout au respect, au sens polysémique du terme.

Quelles sont donc les possibilités d'évolution de l'État libyen

Une fois qu'on a fait le constat de l'extrême gravité et complexité de la situation qui sévit actuellement en Libye, situation qui ne permet pas à 'l'État' libyen d'avoir la légitimité et la solidité exigées et suffisantes pour pouvoir s'imposer à toute la société, quelles hypothèses et quels pronostics peut-on raisonnablement faire? On peut envisager pour l'instant trois hypothèses d'évolution:

- a. Un État autoritaire, dominé par des militaires ou des milices.
- b. Un État islamiste dominé par des extrémistes religieux.
- c. Un État autoritaire islamiste.

Toutes ces prévisions sont, nous semble-t-il, plausibles et peuvent se concrétiser dans la réalité. Mais l'évolution la plus plausible est le glissement progressif de la Libye vers un État failli. D'ailleurs l'État, outre le fait de sa vulnérabilité, est très concurrencé par les forces localistes et surtout par des milices et des armes. Pis encore, l'État failli est incapable de défendre la souveraineté, de préserver les frontières, de contrôler la production pétrolière, d'empêcher la formation de groupes armés³⁸ qui pratiquent la violence et le commerce de la drogue et des armes.

Pour éviter le scénario du pire, la Libye a besoin de ne pas perdre l'équilibre et de produire de nouvelles configurations de sens, car même si on échoue, il faut savoir rebondir.

Toutes ces instabilités structurelles peuvent se répercuter sur le devenir de la Libye, sur sa transition démocratique et même sur ses rapports

³⁸ Le territoire libyen est très disputé entre les deux gouvernements et les milices. Le paradoxe géopolitique est que les deux gouvernements de Tripoli et de Tobrouk ne contrôlent qu'une petite partie du territoire. Ces deux gouvernements sans territoire réel prétendent avoir la légitimité suffisante pour gérer le pays, ce qui montre que la crise libyenne est aussi géographique.

avec ses voisins et en premier lieu avec la Tunisie. Comment programmer donc une coopération économique et technique en l'absence de stabilité politique et sans que les milices ne soient intégrées définitivement aux structures sécuritaires et militaires, sans que l'appartenance nationale ne prime sur les appartenances secondaires, tribales et localistes?

Mais il ne faut surtout pas oublier que la société libyenne est aujourd'hui minée par la corruption, par les armes et par les milices qui dominent la géographie politique et sécuritaire du pays. Ces diverses formes d'instabilité structurelle peuvent encourager les Libyens à ressusciter l'idée des provinces autonomes qui existaient entre 1951 et 1963 pour se garantir un minimum de sécurité et de stabilité dans l'attente que l'État central soit réinventé, surtout que les tribus se sentent de plus en plus fortes.

Les chantiers de la reconstruction sont donc nombreux, mais la reconstruction de l'État est la priorité la plus absolue pour assurer l'avenir du pays, éviter l'incertain et maîtriser le désordre qui risque d'être chaotique et destructeur.

Ainsi, nous avons tâché de démontrer que les facteurs stratégiques et géostratégiques sont d'une grande influence sur la Libye actuelle³⁹. Nous pensons que la solution la plus sûre est que les nouveaux maîtres du pays essaient de dominer la situation en mettant fin aux conflits de toutes sortes et aux opérations nuisibles à l'ordre telles que le trafic de la drogue et des armes. Ce qui est indispensable, c'est surtout un État qui détienne le monopole de la coercition physique légitime⁴⁰ et qui fasse la preuve qu'il est mesure de gérer le pays. Par ailleurs, les nouvelles autorités devront œuvrer pour que les appartenances tribales soient dissoutes et diluées dans l'ensemble de la société, c'est-à-dire dans le cadre de l'appartenance globale à la Libye. L'état des lieux montre aussi que les appartenances primaires, locales et régionales peuvent réellement bloquer la démocratie longtemps attendue par les Libyens.

À défaut, si les milices en Libye n'acceptent pas d'intégrer les structures sécuritaires et militaires, si les pays de Golfe ne cessent pas d'apporter leur protection militaire et financière à ces factions armées, et si l'administration américaine n'exprime pas sa volonté de parvenir à une solution politique, alors un État libyen digne de ce nom risque de ne pas voir le jour avant au moins vingt ans.

Le 19 juillet 2015

³⁹ Le président Obama déclarait le vendredi 17 avril 2015 que ce sont les pays du Golfe qui ont mis le désordre et que ce sont eux qui doivent aider à trouver une solution politique.

⁴⁰ J.Q. WHITMAN, *Aux origines du monopole de la violence*, in C. COLLIOT-THÉLÈNE et J.-F. KERVÉGAR, *De la société à la sociologie*, ENS Éditions, Lyon 2002, pp. 80-81.

